

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2008

*Etaient présents sous la présidence du maire, Marcel Spilmann :*

François Noblot, Christine Robillard, Jean-Paul Fauconnet, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Nancy Molières, Clément Continant, Arnaud Paulet, Denis Philippe, Robert Besançon, Christelle Chantier, Anne-Marie Frère, Yannick Laurent, Patricia Honnet, Ninetta Nuninger, Nicolas Mennetrier, Alain Kanarosky, Robert Cohen, Geneviève Muller, Anita Pinet

*Absents excusés :*

Denis Petitot donne pouvoir à Arnaud Paulet

Eddy Godon donne pouvoir à Jean-Paul Fauconnet

Secrétaire de séance : Ninetta Nuninger

Le conseil municipal accepte :

- le programme présenté par l'ONF concernant la forêt de Grange l'Evêque pour les 15 prochaines années. Il est précisé que le programme voté pour la période 1996-2010 est toujours valable, mais qu'en raison des dégâts occasionnés par la tempête, il est devenu obsolète. La surface concernée est évaluée à 22 ha 48. Le parcellaire est conservé et la plantation de pins noirs d'Autriche mélangée à des essences de feuillus est privilégiée compte tenu de la nature du sol. Enfin, les travaux de reconstitution après tempête sont poursuivis. Le programme prévoit des travaux habituels d'entretien et le suivi sanitaire du peuplement résineux.
- le vote de la décision modificative n°1 au budget 2008 qui comprend des virements de compte à compte pour permettre de finir l'exercice et l'inscription de crédits nouveaux pour réaliser des opérations d'ordre budgétaire à la demande de Mme le Percepteur. Enfin, il décide d'amortir en une seule fois et sur 2008 une somme de 12 400 correspondant à des frais d'étude payés à l'AUDART en 2006 et prévoit l'inscription de crédits correspondants.
- de fixer des critères d'attribution du régime indemnitaire du personnel (présentisme, prise de responsabilité, sujétions liées à l'emploi, accomplissement des missions confiées dans le cadre du statut et définies dans la fiche de poste, manière de servir). Ces critères permettent au maire de moduler le coefficient multiplicateur appliqué à la prime de base à laquelle chaque agent peut prétendre. Il accepte par ailleurs d'instituer à compter de 2008 une indemnité due pour la gestion des régies d'avances et de recettes du secteur enfance et jeunesse.
- de surseoir à statuer sur la proposition de régulariser la transaction qui avait été passée en 2003 concernant les parcelles constituant l'allée du château. Le rapporteur se propose de rencontrer le propriétaire pour négocier les termes de cette régularisation.
- le projet de plans d'alignement à appliquer sur la rue de la Jonchère, la rue de Mantenay et la rue des Cortins, et ce après enquête publique.
- l'acquisition d'un kangoo proposé par le garage Renault au prix de 10 000 € pour le service technique pour remplacer la twingo, qui sera affectée aux déplacements professionnels de l'ensemble du personnel et des élus.
- d'organiser le marché de Noël à la salle des fêtes et sur la place de l'église

- les conditions proposées par GRDF à appliquer pour calculer la redevance d'occupation du domaine public par le réseau gaz (transport et distribution)
- de verser une subvention de 500 € aux communes sinistrées du Nord suite à la tornade d'août 2008.
- Les rapports 2007 établis pour le service d'assainissement non collectif et pour celui d'élimination des déchets présenté par le SIVAS. A ce propos, François Noblot fait part de son mécontentement quant à la collecte des points propriété qui n'est pas assurée sérieusement. Un courrier sera adressé à la communauté de communes pour qu'elle répercute sur le prestataire de service.
- la rétrocession à titre gratuit, d'une concession au cimetière par ses propriétaires qui ne souhaitent plus en disposer.
- Les conditions d'organisation du recensement prévu en janvier 2009 et autorise le maire à recruter les agents recenseurs. Il accepte par ailleurs de fixer la rémunération comme en 2004, soit à la feuille de logement.
- de donner un autre nom au chemin des clos à Grange l'Evêque et de le nommer « rue Marcel Chutry ».

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- François Noblot :
  - le logement au dessus de la poste est libre et peut être remis en location
  - les travaux de pose de bordures de trottoirs et aménagement d'un réseau d'eaux pluviales sont en cours et devraient être terminés pour la fin octobre
  - le projet de construction d'un restaurant scolaire est en cours et le cahier des charges doit être prochainement être remis aux trois architectes sélectionnés
  - les travaux de reprise physique des concession déclarées en état d'abandon sont en cours (carrés 1 et 8) – le columbarium avec le jardin du souvenir sera aménagé début 2009
  - la réhabilitation du logement au dessus de la fleuriste est à l'étude
- Jean-Paul Fauconnet :
  - le découpage de la parcelle communale dans la ZA du Pilaout est en cours, sachant que Mr Nicol a fait part qu'il ne souhaitait plus acquérir – la parcelle qui lui était réservée est donc de nouveau disponible
  - le projet de transfert de l'intermarché est refusé – la commune dispose donc de 10 000 m<sup>2</sup> à vendre auxquels s'ajoutent les terrains dont intermarché s'était déjà porté acquéreur
- Jean-Philippe Hass
  - la 4<sup>ème</sup> classe n'a pas été ouverte : l'effectif requis n'ayant pas été atteint
  - les jeux de la maternelle ont été restaurés et de nouvelles structures ont été posées
  - tous les travaux prévus pendant la période estivale (peintures dans les classes et sanitaires, pose d'une VMC) ont été réalisés
- Françoise Nida
  - le bulletin municipal est en cours de parution
- Nancy Molières
  - elle sollicite l'ensemble du conseil municipal pour l'aider à organiser le marché de Noël qui aura lieu le 7 décembre

- Clément Continant
  - il transmet une demande d'une administrée qui recherche un local pour entreposer des meubles suite à des travaux dans sa maison rendus nécessaires pour accueillir son mari devenu handicapé suite à un accident. Le maire répond qu'aucun local n'est disponible mais s'engage à ce qu'un article paraisse dans le bulletin municipal
  
- Denis Philippe
  - il relate les difficultés de transport scolaire rencontrées par les habitants de Grange l'Evêque suite aux importants travaux de voiries à Mesnil Vallon – il déplore surtout que l'information aux parents les prévenant de perturbations dans les circuits et les horaires aient été donnés si tardivement
  
- Robert Besançon
  - en sa qualité de délégué au syndicat d'aménagement de la vallée de la Seine, il informe le conseil qu'une descente en barque va avoir lieu pour faire un constat de l'état des berges de la Seine
  - il regrette que suite à la suppression des cours le samedi, les enfants qui fréquentent le collège le mercredi ne rentrent qu'après la pause du déjeuner
  
- Alain Kanarosky
  - il signale la présence d'une épave de véhicule incendié sur le hameau de Grange l'Evêque et demande l'intervention du policier pour la faire retirer

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire,

Marcel SPILMANN